



VIVRE À CHOLONGE : C'EST D'LA DYNAMIQUE !

Les fêtes du 15 août qui se sont déroulées sur 3 jours organisées par l'association "Vivre à Cholonge" ont connu un grand succès ! De nombreuses manifestations, ont permis aux cholongeards et aux gens d'alentour de se retrouver dans la bonne humeur. Les festivités ont commencé par un tournoi de tennis le samedi 13 août qui a permis aux sportifs du coin de se retrouver dans la bonne humeur autour du terrain de tennis du village. Le soir, un concert du groupe Barzingault était proposé à l'église du village. Le lendemain, dimanche 14 août, une course d'orientation a permis à plus d'une centaine de personnes de découvrir les alentours de notre beau village. La Clé des Champs a proposé son traditionnel spectacle équestre dont la qualité ne cesse de s'améliorer d'année en année ! L'apéritif qui a précédé le bal était accompagné de deux groupes locaux : Laissez-les-bruiter et L-off qui ont su mettre une ambiance hors du commun ! Le traditionnel bal a réuni de nombreuses personnes du plateau. Les festivités se sont terminées le lundi 15 août avec un repas partagé (cuit par les villageois dans le four du village), le traditionnel concours de pétanque, la pêche à la truite dans notre fontaine et un bal folk épatant.



de la commune qui ont interprété plusieurs chants de Noël. Puis les participants ont assisté au concert du groupe féminin cholongeard "Laissez-les-bruiter". Enfin, le cortège s'est rendu dans l'église où l'attendait l'ensemble vocal Euterpe. Cette fête s'est achevée par la venue du Père Noël et le partage dans la bonne humeur d'une soupe, de vin chaud et de chocolat chaud.



Par ailleurs, l'assemblée générale de l'association "Vivre à Cholonge" s'est tenue le mardi 15 novembre 2011 au préau de Cholonge et a réuni plus d'une vingtaine de personnes ce qui témoigne de son dynamisme. L'assemblée générale a émis le souhait que les manifestations organisées cette année puissent être renouvelées. De nouveaux projets ont été proposés parmi lesquels des "sorties nature" pour observer les animaux et les traces d'animaux dans la neige avec les enfants et l'organisation d'une exposition relative à la mémoire de notre village avec notamment une collecte de vieilles photos et de vieux objets. Briec COESSENS, secrétaire de l'association, a fait part de son manque de disponibilité pour assurer son rôle de secrétaire. Carlos RIVIERE a été élu à l'unanimité pour le remplacer. C'est l'occasion de remercier Briec pour tout le travail qu'il a fait pour l'association, notamment en termes de communication puisque qu'on lui doit le logo et notre site internet.



ON S'PÈLE (OU 11 PELLÉS) !

L'hiver mutin met du temps à se parer de ses atours, même si la neige a daigné agrémenter certains réveils matinaux de son blanc manteau, et qu'elle le fera certainement encore, avec ses plaisirs... et le déneigement.

A cet égard, nous vous invitons à relire "Brrrr... ça glisse", dans le cholongeard n°7, toujours d'actualité dont voici un bref rappel :

Le déneigement est assuré conjointement par la commune et l'entreprise Chalou qui font le maximum pour que nos routes soient praticables dans les meilleurs délais (merci d'éviter de stationner sur les espaces publics pour faciliter leur passage, et éviter que votre véhicule soit endommagé).

Il appartient à chacun de déneiger les parties/chemins privés.

La commune met à disposition de chacun de la pouzzolane dans différents dépôts (hameaux et village), à utiliser lorsque faute d'adhérence, nous en sommes réduits à des figures plus ou moins artistiques sur une chaussée vitrifiée.

En respectant ces quelques principes, nous pourrions profiter avec volupté des jouissances nivales.

LE MOT DE L'ÉQUIPE

Avec les incertitudes qui planent sur le projet de nouvelle école, chacun peut mesurer les péripéties décourageantes qui régissent de plus en plus la vie et les responsabilités publiques. Toutefois, l'engagement doit subsister et nous devons continuer à œuvrer pour donner une suite favorable au projet scolaire de nos quatre communes regroupées au sein du SIRPL.

Le bilan positif de 2011, nous montre que les cholongeards ont la force de s'engager dans la réalisation de divers projets. Un grand merci :

- aux bénévoles de « Vivre à Cholonge » qui nous ont permis de nous retrouver autour de moments festifs,
- aux organisateurs des épreuves sportives qui ont jalonné cette année,
- aux concitoyens présents lors des journées d'intérêt général qui ont permis d'améliorer et entretenir notre village,
- au chapiteau de l'Isère et aux personnes ayant contribué à sa venue sur la commune.

Ces réussites nous prouvent que lorsque nous travaillons de concert, notre village vit et s'épanouit.

Confiance et meilleurs vœux pour rendre l'avenir possible.

L'équipe municipale

P.S. : Venez nous retrouver dimanche 29 janvier à 11:00 sous le préau pour les vœux du maire, autour d'un apéritif.

Si vous avez des idées, des photos, des articles... ils sont les bienvenus. Vous pouvez nous les déposer en mairie ou via internet à l'adresse suivante :

lecholongeard@hotmail.fr

Vous avez une jolie vision de Cholonge que vous désirez partager. Envoyez-la nous, elle pourrait devenir le bandeau du prochain numéro.



CHOLONGE EN IMAGES



Le chapiteau de l'Isère à Cholonge



Vogue du 15 Août



Ronde de Noël

ÉCOLE ... UN ÉNIÈME REBONDISSEMENT !!!

A lors que le projet suivait son cours, une délibération lors du conseil municipal de Saint Théoffrey du 15 décembre 2012 est venue semer le trouble. Cette délibération a été suivie, le 22 novembre 2011, d'une demande officielle de retrait de la commune au sein du SIRPL. Cette demande évoquait un endettement insupportable pour la commune si le projet de nouvelle école était mené à son terme. Cette décision a surpris beaucoup de monde :

- Les parents d'enfants de Saint Théoffrey placés devant le fait accompli.
- Les autres membres du SIRPL, puisqu'il avait été énoncé qu'aucune décision ne serait prise tant que le plan de financement (subventions) ne serait pas finalisé et viable pour nos quatre communes.

Le comité syndical du 15 décembre a pris connaissance de la demande de Saint Théoffrey et doit se prononcer avant le 22 février 2012 (date limite de réponse = date de demande + trois mois). Ce délai est trop court pour obtenir les engagements de nos cofinanceurs (état, département, ...) et finalisé le financement. C'est pourquoi, les trois autres communes ont proposé à Saint Théoffrey de sursoir à leur décision et d'attendre d'avoir une vision précise des engagements financiers à mettre en œuvre. Par ailleurs, il leur a été également proposé de modifier les statuts du SIRPL pour que dans le cadre du projet de nouvelle école les décisions soient prises à l'unanimité. Un tel mode de fonctionnement assurerait à Saint Théoffrey le contrôle de la décision finale.



A l'heure actuelle, l'avant projet sommaire a été présenté. Le coût de cette école reste élevé, les perspectives de subventions sont en net recul et pour l'instant insuffisantes. Le SIRPL continue de chercher des solutions de financement pour rendre ce projet, si ancien et tellement nécessaire, réalisable. Le SIRPL ne sera pas en mesure de boucler un plan de financement avant le 22 février 2012 et est toujours sans réponse de la part de Saint Théoffrey malgré les propositions du dernier conseil syndical qui leur garantit le contrôle du projet.

Si Saint Théoffrey maintenait cet oukase, le projet de nouvelle école deviendrait caduc. De plus, l'actuel groupe scolaire subirait certainement deux suppressions de poste, avec obligation d'accueillir les enfants de Saint Théoffrey demandant une dérogation, alors que ceux-ci ne seront pas pris en compte dans les effectifs de l'inspection académique. Une telle situation entrainerait des classes surchargées et multi-niveaux, ainsi que des suppressions de personnel du SIRPL. L'alternative proposée par la mairie d'envoyer les enfants de Saint Théoffrey à Susville ne semble pas obtenir l'adhésion des parents. En effet, ceci implique l'éloignement de leur bassin de vie, des temps de transport rallongés et une demi-pension obligatoire.

Le mois de janvier étant la période des vœux, souhaitons que les décideurs de nos communes continuent à travailler ensemble au sein du SIRPL, pour l'intérêt de tous, dans les années futures.

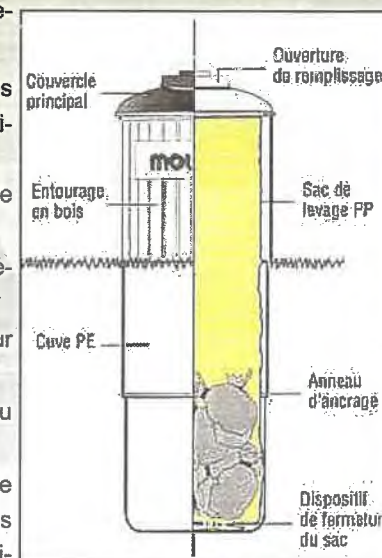
MOLOK OR NOT MOLOK ?

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement Des Déchets Ménagers (SICTDM) a décidé en 2008 la suppression du ramassage des poubelles au porte à porte pour 2013. Nous devons donc nous préparer à cette échéance en installant des conteneurs semi-collectifs (molok) sur notre commune. Actuellement nous payons « seulement » 75% de coût réel de la collecte, les 25% restant étant pris en charge par l'intercommunalité. Cette mesure rationalisera la collecte et limitera l'augmentation inéluctable de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Par ailleurs, ce système présente de nombreux avantages :

- Gain de place sur les emplacements publics ou privés.
- Hygiène et propreté améliorées (pas d'odeur, d'insectes et animaux divers).
- Le système enterré atténue le bruit.
- Esthétique et intégration améliorée dans l'environnement.
- Pas d'horaire contraignant pour sortir les poubelles.
- Pas de contraintes liées au « sur-volume » occasionnel.
- Pas d'empiètement sur la voirie et amélioration des conditions de travail du personnel de voirie.
- Le vidage de la poubelle ne se faisant pas par l'ouverture d'insertion des déchets, celle-ci reste propre, ainsi la collecte est plus hygiénique.



Les habitants des Josserands testent déjà ce système depuis plusieurs années avec satisfaction. Le reste de la commune pourra profiter à son tour de ce système durant le courant 2012.

Plusieurs points de collecte ont été présentés pour répondre au mieux aux besoins des usagers. La municipalité continue à réfléchir sur une solution optimale. Toutes les suggestions permettant une amélioration de la répartition des conteneurs seront recueillies en mairie et étudiées avec attention.

ÉTAT CIVIL 2011

Naissance :

- Louise PAGES - 7 janvier
- Juliette CALDARA - 21 juin
- Hugo STRAPPAZZON - 12 août
- Sarah RIVIERE - 17 octobre
- Gaëtane PERILLAT BOTTONET - 11 novembre

Décès :

- Pierre RUELLE - 29 octobre

Mariages :

- Solange ROSSATO et Nicolas BRON - 11 juin
- Lucienne MAUBANT et Christian TERNOIS - 30 juillet
- Pascale PERRAUD et Christian GAILLARD - 26 août

Nouveaux arrivants :

- Safia ADJALI
- Lionel CALDARA et Cécile FOURE
- Emilie et Alexandre CARTIEAUX
- Emilie FROMENT et Romain EYMERY
- Caroline ORAN
- Nicolas LESAIN
- Michel CLEMENT

Nous invitons tous les nouveaux arrivants à se signaler en mairie. N'hésitez à transmettre votre adresse mail en mairie afin d'être informé le plus rapidement possible des nouvelles locales.

EN BREF

• Bouchons d'amour :

Cette association récolte tout bouchon ou couvercle en plastique pour financer des fauteuils roulants. Vous pouvez désormais les déposer à la mairie qui les transmettra à l'association.

• 3D et tout numérique à la Mure :

Le cinéma-théâtre est équipé depuis décembre de projecteurs numériques ce qui lui permettra de continuer son activité (les bobines sont en voie de disparition) et permettra aux spectateurs de profiter de la 3D. Les projections 3D nécessitent la location de lunettes spécifiques (1 euro).

• Borne « info-justice » :

Elle est installée dans les locaux du CCAS de la Mure (17, av. Dr Tagnard) et permet de dialoguer avec le greffe du palais de justice de Grenoble, d'effectuer des démarches et de consulter des informations directement sur écran. La permanence fonctionne tous les jeudis matins de 9:00 à 11:30 sur rendez-vous (04 76 81 53 20).

RÉTROSPECTIVE 2011



Inauguration de la cours de l'école



11 novembre

Rénovation des fours



Journée citoyenne du 22 octobre